

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 68
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	THEVENIN Hélène	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
JEANNET Nathalie	MATHIOT Agnès	JEANNEROD Georges
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	HENRY Micheline
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JACQUOT Patrick
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	DRAY Frédérique	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
LEPETZ Joëlle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MARCHAND Sylvette	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

CHEVAUX Bruno	MATHEZ Christian
LACROIX Olivier	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	

Objet : Avenant à la convention d'adhésion au secrétariat du conseil médical présenté par le Centre de Gestion du Jura à compter du 1er janvier 2025

Rapporteur : Madame Isabelle MANGIN

Vu le Code Général de la Fonction Publique (article L.452-39),

Vu le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la Fonction Publique Territoriale,

Par délibération n° GD150/22 du 22 décembre 2022, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié le secrétariat du conseil médical au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura à compter du 1^{er} janvier 2023.

Par délibération n°90-2024 du 28 novembre 2024, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Jura a décidé de revaloriser les tarifs relatifs à cette prestation afin de tenir compte de l'augmentation des charges inhérentes à cette mission.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2025, la contribution financière est portée de 100 à 120 € par dossier présenté au conseil médical en formation restreinte et de 175 à 200 € par dossier présenté au conseil médical en formation plénière.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'avenant à la convention d'adhésion au secrétariat du conseil médical présenté par le Centre de Gestion du Jura précisant la revalorisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Moyens et Ressources/Ressources Humaines
- Centre de Gestion FPT du Jura

Jean-Pascal FICHERE.

